

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° DN46

présenté par  
M. Ferrara

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

Après la troisième phrase de l'alinéa 251, insérer la phrase suivante :

« La création de ce réseau d'ambassadeurs sera la tâche de la réserve citoyenne de défense et de sécurité. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il serait judicieux de se reposer sur la réserve citoyenne de défense et de sécurité pour créer ce réseau d'ambassadeurs.

Ce projet serait l'occasion de donner une nouvelle mission à ces volontaires agréés, dont le rôle principal est de diffuser l'esprit de Défense et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile. Les réservistes et de sécurité sont ainsi aujourd'hui les meilleurs ambassadeurs de la Défense nationale et donc les mieux placés pour mettre en place ce réseau.